

Vide-Greniers de Printemps

Organisé par le comité des fêtes

Samedi 05 mai 2024 de 8h à 17h

Entrée gratuite

SALLES / Garonne



Tarif : 6 € les 3 mètres

Inscription et règlement au dos

06 48 12 69 96 ou contact.cdfsalles@gmail.com

RÈGLEMENT

Accueil et déballage des exposants : 6h30 à 8h00 ; au-delà la circulation sera interdite dans l'enceinte du vide grenier de 8h00 jusqu'à 18h y compris les véhicules des exposants.

Remballage : à partir de 17h

Les organisateurs ne fournissent ni ne louent aucun matériel.

Les exposants s'engagent à rester jusqu'à 17h00 et à laisser leur emplacement en parfait état de propreté.

Ne sont pas admis à la vente ou à l'échange pour les exposants du vide grenier ; les animaux, les armes, tous produits alimentaires, alcool et produits illicites.

Le comité des fêtes décline toute responsabilité en cas de vol, de dégradation, de perte ou d'accident survenu sur l'ensemble du vide grenier.

Les réservations sont prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets et seront closes dès que le périmètre atteint sera saturé et au plus tard le 28 avril 2024.

Toute inscription acceptée par les organisateurs est définitive et aucun remboursement ne pourra être réclamé. En cas d'intempérie, seuls les organisateurs jugeront de l'annulation du vide grenier qui sera remboursé ; si celui-ci est maintenu ou reporté aucun remboursement ne pourra être demandé.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

L'inscription ne sera définitive qu'une fois la fiche ci-dessous complétée et renvoyée, avec la copie recto/verso de la pièce d'identité (qui devra également être présentée le 14 mai) ainsi que le règlement par chèque à l'ordre du comité des fêtes, à l'adresse suivante :

Comité des fêtes, allée des platanes 31390 Salles sur Garonne.

INSCRIPTION NOM	
/PRENOM :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
N° PIECE IDENTITE :	
TEL :	Mail :
Suivant l'art L321 -9 CP les exposants sont autorisés à participer à 2 vides grenier par an au plus.	
Suivant l'art L310 -2 Les exposants s'engagent à vendre que des objets personnels et usagés	
Emplacement sans voiture 6 € les 3 mètres	
Nb de mètres linéaires demandés	x 3 mètres x 6€
Coût total en €	
N° du chèque	Banque

Le dépôt du dossier complet et votre signature valent pour acceptation du règlement écrit ci-dessus.

Signature obligatoire

Ne pas jeter sur la voie publique

Vide-Greniers de Printemps

Organisé par le comité des fêtes

SAMEDI 05 mai 2024 de 8h à 17h

Entrée gratuite

SALLES / Garonne



Tarif : 6 € les 3 mètres

Inscription et règlement au dos

06 48 12 69 96 ou contact.cdfsalles@gmail.com

RÈGLEMENT

Accueil et déballage des exposants : 6h30 à 8h00 ; au-delà la circulation sera interdite dans l'enceinte du vide grenier de 8h00 jusqu'à 18h y compris les véhicules des exposants.

Remballage : à partir de 17h

Les organisateurs ne fournissent ni ne louent aucun matériel.

Les exposants s'engagent à rester jusqu'à 17h00 et à laisser leur emplacement en parfait état de propreté. Ne sont pas admis à la vente ou à l'échange pour les exposants du vide grenier ; les animaux, les armes, tous produits alimentaires, alcool et produits illicites.

Le comité des fêtes décline toute responsabilité en cas de vol, de dégradation, de perte ou d'accident survenu sur l'ensemble du vide grenier.

Les réservations sont prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets et seront closes dès que le périmètre atteint sera saturé et au plus tard le 28 avril 2024.

Toute inscription acceptée par les organisateurs est définitive et aucun remboursement ne pourra être réclamé. En cas d'intempérie, seuls les organisateurs jugeront de l'annulation du vide grenier qui sera remboursé ; si celui-ci est maintenu ou reporté aucun remboursement ne pourra être demandé.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

L'inscription ne sera définitive qu'une fois la fiche ci-dessous complétée et renvoyée, avec la copie recto/verso de la pièce d'identité (qui devra également être présentée le 14 mai) ainsi que le règlement par chèque à l'ordre du comité des fêtes, à l'adresse suivante :

Comité des fêtes, allée des platanes 31390 Salles sur Garonne.

INSCRIPTION NOM	
/PRENOM :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
N° PIECE IDENTITE :	
TEL :	Mail :
Suivant l'art L321 -9 CP les exposants sont autorisés à participer à 2 vides grenier par an au plus.	
Suivant l'art L310 -2 Les exposants s'engagent à vendre que des objets personnels et usagés	
Emplacement sans voiture 6 € les 3 mètres	
Nb de mètres linéaires demandés	x 3 mètres x 6€
Coût total en €	
N° du chèque	Banque

Le dépôt du dossier complet et votre signature valent pour acceptation du règlement écrit ci-dessus.

Signature obligatoire

Ne pas jeter sur la voie publique